



Véross' info

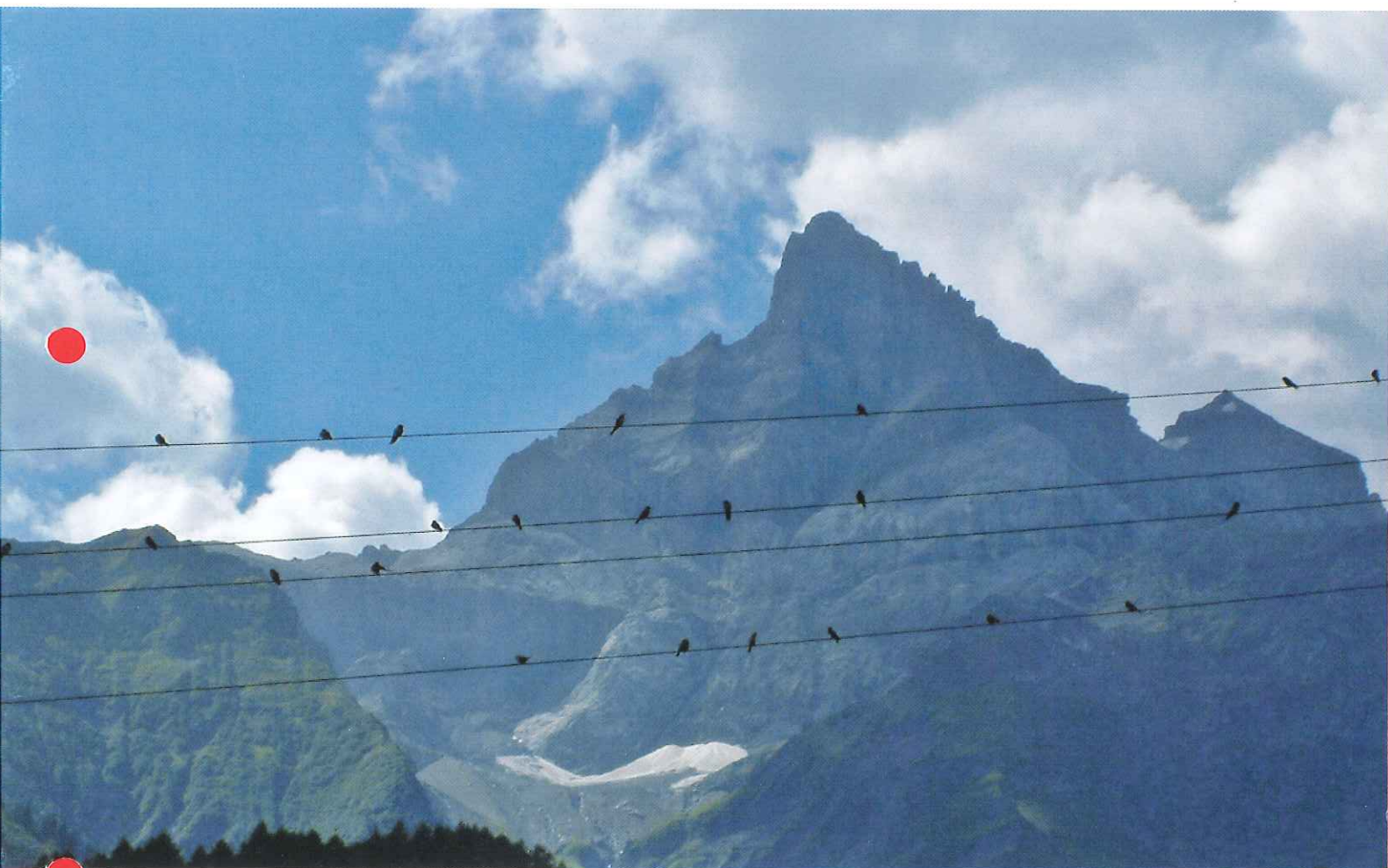


Photo: E. Holzer

Sommaire

<i>Editorial</i>	3	<i>Ecole</i>	14-15
<i>Infos communales - pratiques</i>	6-7-8	<i>Le golf des Dents-du-Midi</i>	16
<i>Chronique Villageoise</i>	9	<i>La «G»rogneuse</i>	19-20-21
<i>Rubrique du temps passé</i>	10-11	<i>Rendez-vous naturaliste</i>	22-23
<i>Botanique</i>	12	<i>Chronique monastique</i>	24
<i>Véroffi'art</i>	13	<i>Jeux</i>	25-26
		<i>Sté de gymnastique</i>	28

9e année - N° 19 - Septembre 2006



MICHELLOD

& FILS

MENUISERIE • CUISINES

CP 135 - Les Ilettes
1870 **Monthey**
Téléphone 024 475 71 31
Téléfax 024 475 71 39

MRV Lavage Auto
Les Ilettes
Monthey

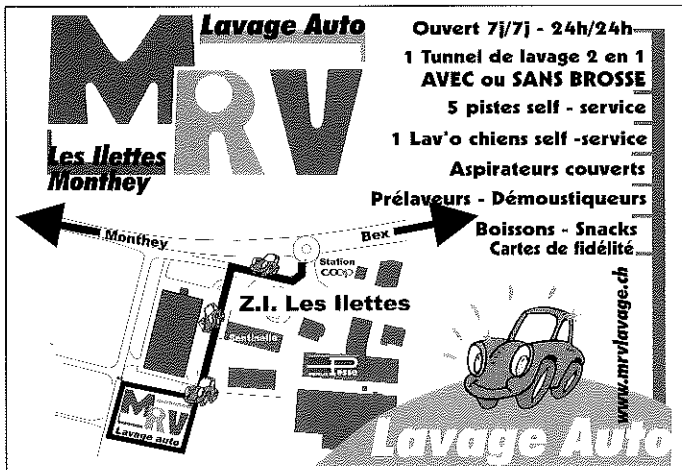
Ouvert 7j/7j - 24h/24h
1 Tunnel de lavage 2 en 1
AVEC ou SANS BROSSE
5 pistes self - service
1 Lav'o chiens self -service
Aspirateurs couverts
Prélaveurs - Démoustiqueurs
Boissons - Snacks
Cartes de fidélité

Station COOP
Z.I. Les Ilettes

Monthey Bex


Lavage Auto

www.mrvlavage.ch



GRB
BUREAU D'INGENIEURS ET GEOMETRES
GEORGES REY-BELLET SA

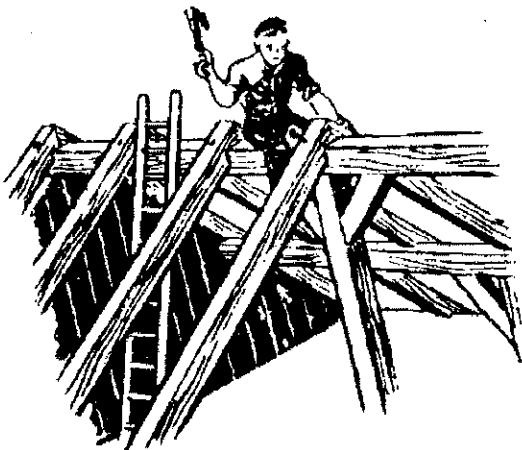
1890 St-Maurice Ch. Condémines 2
Tél. 024 485 15 65 Fax 024 485 19 79
st-maurice@grbsa.ch



Gérard VOEFFRAY SA

M + F

Charpente - Menuiserie - Chalet
Couverture - Isolation Toiture



Tél. atelier: 024 485 26 12
Fax: 024 485 34 27
Christian: 079 276 94 62
Louis Morisod: 079 290 02 03

1891 VÉROSSAZ

EDITORIAL

Lorsque l'on me demanda d'écrire cet éditorial, je fus tout d'abord surpris, puis enchanté de pouvoir vous adresser ce message.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je vous ferai grâce de l'aspect historique puisque chacun a la possibilité de le découvrir sur www.verossaz.ch. Quant à mon quota, il n'est que de 1'600 caractères, mes mots sont donc comptés c'est pourquoi j'ai décidé de vous parler de ce que représente ce village pour moi.

Vérossaz m'a vu grandir, Vérossaz m'a vu apprendre, Vérossaz m'a vu triste mais aussi joyeux, Vérossaz m'a vu en colère, Vérossaz m'a vu aimer. Il n'y a pour ainsi dire aucun secret entre nous.

Lorsque je partais voyager, un sentiment de bonheur m'animait. Partir..., partir loin à l'aventure. Mais à chaque fois, Vérossaz me rappelait à lui. Je n'écrirai peut-être pas toutes les pages du livre de ma vie ici, mais que mon village soit sûr, il me verra tout le temps revenir, jamais je ne l'oublierai et qui sait, peut-être même me verra-t-il un jour mourir...

Cependant, des choses m'attristent. Nous sommes tous à même de constater que notre monde ne navigue pas dans des eaux des plus paisibles. Pourtant, les guerres, les catastrophes, les tragédies ont toujours existé. Celles d'aujourd'hui sont peut-être certaines fois plus perfides et il est malheureux que l'humain ne réussisse pas à tirer des leçons du passé. Mais nous sommes tous plongés dans une certaine psychose créée par cette médiatisation gonflée à bloc qui nous garde constamment dans un climat de peur du lendemain. Cet état d'esprit ne peut qu'avoir une influence néfaste sur notre comportement...

Les temps changent, le monde évolue. Il ne sert à rien d'être nostalgique. Le Dalai Lama a dit un jour : « Vivre dans le passé c'est vivre dans ses souvenirs, Vivre dans le futur c'est vivre dans ses fantasmes, Vivre pleinement c'est vivre le présent ». Et Dieu sait si je suis convaincu de ses dires. Nous n'apprécions pas le moment présent à sa juste valeur. Les étapes sont brûlées. Nous évoluons dans un stress permanent. Pourquoi donc ne pas changer cette manière de faire ? Vivons l'instant présent et laissons de côté cette fierté, laquelle est la plus part du temps mal placée !

On souhaite la paix dans le monde alors même qu'entre membres d'un tout petit village comme le nôtre, nous n'arrivons certaines fois pas à cohabiter. Il est vrai qu'il n'est peut-être pas possible ou du moins difficile d'accepter tout le monde, et pourtant tout un chacun gagne à être connu. Cependant, trop souvent, avoir de l'affinité avec une personne de tel ou tel parti politique, d'une certaine famille, ou d'une certaine religion, peut-être mal vu. Ne trouvez-vous pas ça pathétique ?

En général, l'ouverture d'esprit des villages est toujours un peu plus fermée et carrée que celle des grandes villes mais les gens y sont chaleureux. C'est pourquoi nous, Véroffiards de cœur, d'âme et d'esprit, soyons différents en restant ouverts au monde tout en gardant cette simplicité et proximité qui devraient être propre à tous les petits villages. Quelle chance de se connaître tous, quelle chance de recevoir un bonjour en retour lorsque l'on salue quelqu'un. Ne restons pas crochés sur des petites peccadilles, lesquelles ne nous apporteront rien du tout. Ensemble c'est toujours mieux que tout seul, et cela quelque soit notre appartenance, quelque soit notre origine et quelque soit notre croyance.

Bertrand Morisod

Tirage:

3 x fois par an - 350 exemplaires

Comité de rédaction:

Daisy Coutaz - Bernard Chanton - Gilles Donadello

Edouard Holzer - Hervé Zermatten

Distribution:

Tous ménages de la Commune

+ résidences secondaires

Abonnement:

Dès Fr. 10.- par année

Coordonnées bancaires:

Banque Raiffeisen

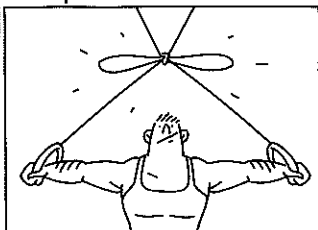
Massongex - St-Maurice - Vérossaz

CP 19-4585-6

Compte 1072 003 / 80606

Case postale 4 - 1891 Vérossaz - E-mail: veross-inf@hotmail.com

Bloqué dans vos élans?



Ouvrons la voie

Pour dénouer les situations les plus serrées, sur le plan personnel ou commercial, il faut de la dextérité. Nous avons le doigté pour vous aider à maîtriser toutes les situations.

RAIFFEISEN

**Banque Raiffeisen
de Massongex/St-Maurice/Vérossaz**
1891 Vérossaz

Téléphones 024 485 24 56 - 471 85 77
Téléfax 024 485 24 53

Heures d'ouverture des guichets

Lundi 16 h 00 - 17 h 30
Mardi 16 h 00 - 17 h 30
Jeudi 16 h 00 - 17 h 30
Vendredi 16 h 00 - 17 h 30
Samedi 09 h 30 - 11 h 00
Mercredi fermé

ELECTRICITE SA GAY GILBERT

1869 MASSONGEX
Tél. 024 471 38 40
Fax 024 471 90 80

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
Chauffage électrique
Installations industrielles
Paratonnerre

TELEMATIQUE
TELECOMMUNICATION
Réseaux informatiques
Domotique
Maintenance

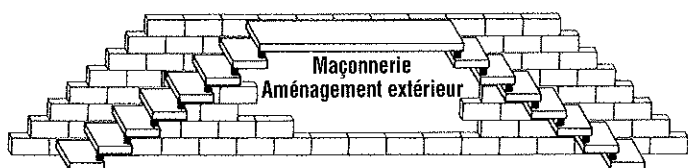
Garage G. Coutaz

Vente - Echange - Réparations
Carrosserie - Peinture au four
Véhicule de remplacement

1891 VEROSSAZ
Tél. 024 485 27 48
Fax 024 485 28 84



MIKE FROSSARD



Maçonnerie
Aménagement extérieur

1869 MASSONGEX - Natel 079 501 93 12

ACROTRAVO

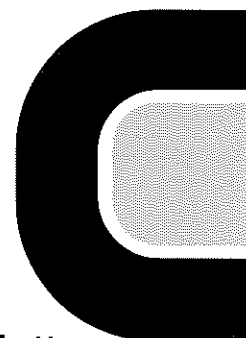
Travaux
acrobatiques
en tous genres

Rte du Simplon 8
1869 Massongex
www.acrotravo.ch

Frossard Raphy 079 433 41 39

Electricité - Téléphone - Dépannage - Département mesures

ELMECA SA



Appareils ménagers - Chauffage électrique

Tél. 024 471 44 61 info@elmeca.ch

Fax 024 471 12 48 www.elmeca.ch



Les Ilettes
1870 MONTHÉY 1



Albi DAVES

Forestier-Bûcheron

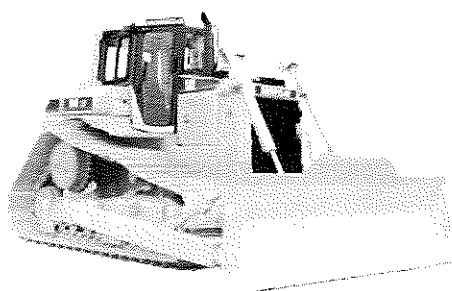
Travaux agricoles et Forestiers
Vente et livraison de bois de cheminée
Bois scié, livré

1891 Vérossaz

Tél. 079 638 20 62 - Privé 024 485 38 81

ATRA S.A.

GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ



Génie civil

Béton armé

Travaux publics

1870 MONTHÉY

Rue Château-Vieux 5

Tél. 024 471 00 10

Fax 024 471 00 11

e-mail: info@atra-sa.ch

INFOS COMMUNALES

Explications concernant l'agrandissement du bâtiment scolaire

Nous profitons de ce journal pour vous présenter l'avancement de ce projet, important pour notre village, et essayer par quelques mots de répondre à vos questions. Voici donc une photo de la maquette «gagnante», des modifications ont été apportées afin de répondre à nos besoins et attentes.



1. + 2 salles de classe (ACM et appui)
2. + 1 salle de classe aux normes officielles
3. + 1 bibliothèque
4. + 1 ascenseur desservant tous les étages
5. + 1 WC handicapés
6. changement d'affectation d'une «petite» salle de classe en salle des maîtres

Pour votre information, la salle ACM actuelle est le préau (salle communale), nécessitant beaucoup de manutention et d'organisation dans le cadre des travaux manuels et la salle d'appui actuelle est l'ancien local de la concierge, très petit.

1. Etapes réalisées

- discussions préalables avec l'Etat du Valais
- demande officielle d'attribution de locaux supplémentaires subventionnés
- accord de l'Etat du Valais concernant les locaux subventionnés pour la nouvelle construction
- établissement du cahier des charges pour le projet d'agrandissement, fait en collaboration avec l'architecte cantonal en charge du dossier
- création d'un jury, composé de 8 membres (2 architectes cantonaux, 1 architecte indépendant externe, 1 adjoint responsable au Service de l'Enseignement du Valais, 2 conseillers et 2 habitants de la commune)
- choix des architectes appelés à concourir pour l'agrandissement
- remise et jugement des maquettes par le jury
- choix du projet «gagnant» par le jury
- confirmation du choix du jury par le conseil communal le 28 novembre 2005
- présentation au public du projet, en février, par l'architecte «lauréat»
- prise en compte de diverses remarques, judicieuses, dans la mesure du possible et modification du projet en conséquence
- mise en soumission des mandats d'ingénieurs pour l'étude du projet en cas de réalisation
- présentation du projet «définitif» aux 2 membres de la commune faisant partie du jury
- la commission scolaire a été maintenue au courant de l'évolution du projet

INFOS COMMUNALES

2. Etapes en cours

- préparation de la présentation au public du projet avec photomontage
- discussion avec l'Etat du Valais, Service de l'enseignement, pour l'acceptation définitive du projet
- étude sur les capacités financières communales pour cet investissement

3. Etapes à faire

- demande d'offre pour l'établissement de devis définitif
- présentation à la population, en novembre, pour l'acceptation du projet et la demande de crédit

Cela fait maintenant plusieurs années qu'il manque une salle de classe à Vérossaz, ce qui n'a pas été sans problème d'organisation. Les nouvelles constructions et l'augmentation de la population nous ont convaincus de la nécessité de cet agrandissement.

Durant les diverses démarches entamées avec l'Etat du Valais, il nous est rapidement apparu que cela n'avait aucun sens d'engager des travaux pour une seule salle de classe. Si nous étions restés dans cette optique, l'Etat du Valais ne serait pas rentré en matière et nous aurait priés de trouver une collaboration avec une commune avoisinante.

Après discussion avec M. Mayoraz, architecte cantonal en charge du dossier, nous avons établi un changement d'affectation de certains locaux actuels afin de les rendre plus adéquats à leur nouvelle utilisation et permettre ainsi la construction de locaux correspondant aux besoins actuels et futurs. Cet agrandissement nous permettra également de rendre le bâtiment scolaire entièrement accessible aux personnes handicapées et personnes âgées (ascenseur + WC handicapés). Tout ce que nous avons entrepris jusqu'à présent a été fait selon un cahier des charges et des processus bien précis selon les directives en vigueur.

Nous avons tenu compte des remarques et avis donnés par la population, dans la mesure de nos possibilités, afin de vous amener un projet répondant à votre attente.

Nous allons bien sûr entreprendre, en même temps que l'agrandissement, quelques travaux de rénovation du bâtiment existant, dont le chauffage, les vitrages et quelques nécessités. Cela serait judicieux d'effectuer un planning des rénovations supplémentaires, et de les budgéter ces années prochaines, dans la mesure de nos capacités financières.

L'investissement fait dans l'école actuelle dans les années 1970 a largement contribué à la «résurrection» du village. Le maintien d'une infrastructure de base est vital pour la stabilité de la population actuelle et la venue de nouveaux citoyens.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de novembre pour la présentation définitive de ce projet.

Nous vous remercions de la confiance accordée et vous présentons, chers habitants de Vérossaz, nos meilleures salutations.

Le conseil communal

INFOS PRATIQUES

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur de dames «L'Echo des Cimes»	Françoise DONADELLO	024 485 33 68
Chœur d'hommes «La Sigismonda»	Secrétariat	024 485 10 25
Club des aînés	Monique RICHARD	024 485 24 51
FC Vérossaz	Jean-Luc VOUILLAMOZ	024 485 51 29
Garderie «Les Pingouins»	Fabienne MONNAY-DAVES	024 485 38 81
Groupe de théâtre «Le Croûtion»	Olivier DUPERREX Ch. du Couvent 5, 1822 Chernex	079 287 52 69
Gym-dames «Eglantine»	Daisy COUTAZ	024 485 17 81
Gymnastique des aînés Pro Senectute	Janine BARMAN-AVANTHAY	024 485 25 30
Moto-club «La Poya» Massongex-Vérossaz	Jean-Marc DAVES CP - 1869 Massongex	079 447 29 90
Société de développement	Pierre-André POCHON	024 485 31 48
Société de tir «Dents-du-Midi»	David JACQUEMOUD	024 485 16 72

HORAIRE

(valable du 11.12.2005 au 09.12.2006)

CarPostal Suisse SA
Région Valais
Filiale de Sion
Av. de France 4
1951 Sion
☎ 027 327 34 34
Fax 027 322 61 26
valais@carpostal.ch
www.carpostal.ch

→	Lausanne	646	1046	1346	1550	1746	
	St-Maurice	728	1128	1428	1632	1828	
		65010	65030	65050	65070	65090	
	St-Maurice VS, poste	10735	11140	1435	121635	1835	
	Massongex, poste	740	1145	1440	1640	1840	
	Daviaz, village	747	1152	1447	1647	1847	
	Les Haussex, poste	750	1155	1450	1650	1850	
	Vérossaz, La Doey village	754	1159	1454	1654	1854	
	Vérossaz, La Doey place	10757	11202	1457	121657	1857	
←		65020	65020	65040	65060	65080	65100
	Vérossaz, La Doey place	10700	13800	121055	1300	111600	101800
	Vérossaz, La Doey village	701	801	1056	1301	1601	1801
	Les Haussex, poste	705	805	1100	1305	1605	1805
	Daviaz, village	708	808	1103	1308	1608	1808
	Massongex, poste	718	818	1113	1318	1618	1818
	St-Maurice VS, poste	10725	13825	121120	1325	111625	101825
	St-Maurice	730	830	1126	1330	1630	1830
	Lausanne	814	914	1210	1414	1714	1914

- 10 Du lundi au samedi sauf les fêtes cantonales
- 11 Tous les jours sauf les samedis
- 12 Du lundi au vendredi sauf les fêtes cantonales
- 13 Dimanches ainsi que les fêtes cantonales

Fêtes cantonales : 1er et 2 janvier; 19 mars; 17 avril; 25 mai; 5 et 15 juin; 1er et 15 août; 1er novembre; 8, 25 et 26 décembre.

Autres arrêts: **St-Maurice**: Grotte aux Fées; **Massongex**: Les Palluds, le Bras, Fontany, Le Moulin; **Daviaz**: La Vorpillièrre, Vers-chez-Combe; **Vérossaz**: Les Bassex, Chavanne

Les horaires ne peuvent être garantis en cas de forte circulation ou de mauvaises conditions atmosphériques

Desserte de la Clinique Saint-Amé

St-Maurice, Poste	↓ 13 15	14 19 tous les	16 40	16 30
St-Maurice, Clinique St-Amé	13 22	↑ 14 26 jours	16 38 Lu à Ve	16 28 Sa

CHRONIQUE VILLAGEOISE

Naissances

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents

Daniel

de Daneris Garcia Barraud

13.05.2006

Bernard

de Dorothee et Pierre Laurençon

02.06.2006

LA FÊTE NATIONALE AU COUVERT DE CHÉTILLON, ORGANISÉE PAR LA SDV



Plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour profiter d'un moment de convivialité autour d'un verre et pour écouter avec attention le discours de l'orateur officiel, notre président de commune, Gilles Donadello.

Le principal souci de cette soirée était le fort risque d'incendie engendré par la sécheresse d'un mois de juillet boudé par la pluie.

Un grand merci à tous pour le respect des consignes qui ont permis de passer sans encombre cette fête nationale. A noter qu'aucuns incidents n'ont été signalés dans tout le canton, ce qui est exceptionnel. La pluie, tombée durant le repas, a toutefois rendu possible l'allumage de quelques vésuves et autres allumettes bingales pour le plus grand plaisir des enfants. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



18 MOIS APRÈS
L'INCENDIE,

LE GARAGE DES ILETTES
A RÉEMMÉNAGÉ DANS SES
NOUVEAUX LOCAUX



VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE NOUVELLE EXPO !

F. JACQUEMOUD
 **CITROËN**

Z.I. Les Ilettes CP 284
1870 Monthey

Tél. 024/471 84 11 Fax 024/471 37 64
E-mail : garage-ilettes@swissonline.ch

LA COMMUNAUTÉ MÉDIÉVALE DE VÉROSSAZ *par Léonard BARMAN*

En Valais, dès la fin du XIII^e siècle, apparaissent des communautés rurales ayant pour but de résoudre les problèmes communs et de défendre les villageois face aux communautés voisines et aux seigneurs. Dirigées par des syndics élus par l'assemblée des communiens (habitants originaires du lieu), elles constituent une entité politico-juridique donnant une certaine autonomie aux paysans. Dans la plupart des régions du Valais, c'est la paroisse qui crée le lien communautaire, mais dans la grande paroisse médiévale de Saint-Maurice, les communautés semblent plutôt rattachées à un territoire précis. Un peu plus d'une trentaine de documents datant de la fin du XIII^e siècle jusqu'au milieu du XV^e siècle permettent de montrer ce qu'était la communauté de Vérossaz à la fin du Moyen Age. Ils mettent en évidence tant les tensions internes que la solidarité des villageois lorsqu'il fallait défendre les droits et intérêts de tous.

La communauté de Vérossaz, dont la première mention date de 1296, apparaît surtout lors du règlement de litiges avec ses voisins. La communauté pouvait alors être représentée par ses syndics ou procureurs (en général au nombre de deux) qui étaient parfois accompagnés de représentants, ou par un groupe plus ou moins important de communiens. Dans certains actes, il arrivait que la quasi totalité des chefs de familles fût présente si la nécessité l'imposait.

Les querelles opposant Vérossaz à ses voisins étaient souvent liées à l'usage des pâturages comme avec la communauté de Mex pour les droits sur l'alpage de Ceintaneire. Cette querelle débuta en 1343 et dura des siècles car on la rencontre encore en 1452, 1513 et son règlement final ne date que de 1863! Avec la communauté de Saint-Maurice, les tensions portaient sur les pâturages communs. Depuis 1342, ceux de Vérossaz pouvaient utiliser les communs de Saint-Maurice jusqu'à la mi-mars contre une journée de travail pour le nettoyage du Mauvoisin. C'est entre 1405 et 1406 qu'un règlement précis sur les usages des communs dans la plaine de la paroisse fut accepté par les deux communautés, laissant aux Véroffiards des droits depuis Collonges jusqu'à Ottan (au nord de la Bâtiaz). Les relations avec la communauté de Daviaz pouvaient être tantôt conflictuelles comme en 1317 pour des questions liées à la perception des bans sur le territoire de Vérossaz (droits seigneuriaux), ou plus amicales à l'exemple de «l'alliance» de 1537 face à la communauté de Choëx pour l'usage de pâturages au-dessus de Monthey. L'année suivante, un nouveau conflit survint avec Choëx au sujet de coupe de bois. La communauté pouvait également intervenir à l'encontre de particuliers. Par exemple, en 1498, elle imposa par arbitrage un règlement à des communiens de Lavey qui possédaient des terres à Vérossaz et dont les animaux causaient parfois des dégâts.

La communauté pouvait aussi servir de lien avec le seigneur comme lorsque ce dernier exigeait que l'on procédât aux «viances» du territoire. Il s'agissait de contrôler l'emplacement des limites entre les parcelles ainsi que le tracé des sentiers et de signaler les infractions aux officiers seigneuriaux. La communauté désignait des personnes de confiance pour mener cette tâche

Magistrats véroffiards (1317-1539)

Syndics (chefs de communauté): Petrus de Vicinali de Veraucza (1317, 1321, 1323, 1331, 1343); Petrus Tyolet: 1317, 1343; Perretus de Chavanes: 1321, 1331; Johannes Perni (?): 1321, 1331; Petrus Moctet: 1537, 1538; Johannes Moterius: 1537; Mauricius Poschon: 1537, 1538; Ienius Aymon: 1537.

Métraux (officiers représentant le seigneur): Ienius Aymon: 1531 (officier: 1507); Johannes Thomas: 1537, Johannes et Ansermetus Aymon: 1539.

Messeliers (responsables de la perception de certaines redevances): Perrusodus de Closo: 1321; Murisetus Humberti: 1381; Murisetus Gex: 1507; Johannes et Ansermetus Aymon: 1539

RUBRIQUE DU TEMPS PASSE

importante dont on connaît quelques exemples (1491, 1502 et 1507). De même, la communauté pouvait régler, en accord avec l'autorité compétente, certains détails tels que l'usage des forêts ou le paiement de redevances comme ce fut le cas avec l'Abbaye de Saint-Maurice en 1296 et en 1323.

Pourtant, l'unité de la communauté pourrait être discutée. En effet, dans les reconnaissances générales (document officiel où l'on énumérait les taxes dues au seigneur) passées avec le comte de Savoie (1321 et 1437), puis avec les Dizains valaisans (1539), de grosses différences apparaissent entre les ressortissants des villages. Ceux qu'on y désignait comme les membres de la communauté devaient annuellement et par feu (par famille) au seigneur: une gerbe de foin, un poulet, dix deniers et une coupe d'avoine. De plus, ils devaient s'acquitter avec ceux de Saint-Maurice de taxes liées à la défense du territoire, soit dix livres pour la chevauchée (expédition militaire), sept livres pour la garde et une livre pour l'entretien du château de Chillon. Ceux qu'on désignait comme les «consorts des Hautsex» ne devaient que les frais de la chevauchée et les «consorts des Bassex» n'avaient à payer que les charges de garde. On y précisait encore les autres taxes payables au seigneur par tous ceux de Vérossaz et par les «consorts des Bassex et des Hautsex»: deux deniers par feux et cinq muids d'avoine. En 1354, les frais de défense firent l'objet d'un arrangement avec la communauté de Saint-Maurice, mais ces charges restèrent très lourdes pour la communauté de Vérossaz. Les taxes militaires constituaient également un grave sujet de discordes entre Véroffiards car il arrivait que les «consorts des Bassex et des Hautsex» refusent de payer leur part. Ceci provoqua de nombreuses querelles internes dont on a conservé des traces pour les années 1321, 1331, 1346, 1393, 1422, 1455 et 1498. Cette année là, l'Abbé de Saint-Maurice demanda à l'évêque de Sion qu'il interdise aux gens de Vérossaz de molester ceux des Bassex et des Hautsex! Ces nombreuses disputes s'expliquent par l'inégalité fiscale des communiens de Vérossaz. En effet, les «consorts des Hautsex et des Bassex», sujets de l'Abbaye de Saint-Maurice, payaient bien moins de taxes que les autres habitants de Vérossaz, sujets de la maison de Savoie.

Malgré ces discordes, la communauté de Vérossaz constituait une entité unie car lorsqu'elle était en danger, des communiens de tout Vérossaz pouvaient en être les représentants. De même, lorsque cette dernière voulait affirmer son autonomie religieuse, tous les Véroffiards étaient présents pour la création d'une messe hebdomadaire à Vérossaz (1485) et tous participèrent aux frais de construction du clocher (1531).

L'histoire de la communauté de Vérossaz est encore longue puisque ce n'est qu'en 1822 que la commune moderne trouva son indépendance politique. Cependant, la «liberté» contemporaine ne doit pas masquer la très longue autonomie qu'ont connue les communautés rurales de jadis.

Pour en savoir plus:

BARMAN, Léonard, *Le territoire de Vérossaz à la fin du Moyen Age*, mémoire de Licence, UNIL, 2003, p. 92-95; notes 290-293.

DUBUIS, Pierre, *Une économie alpine à la fin du Moyen Age. Orsières, l'Entremont et les régions voisines, 1250-1500*, 2 vol., Sion, 1990 p. 100-105; *Le jeu de la vie et de la mort. La population du Valais (XIVe-XVIe siècles)*, 1994, p. 39-40, 49-64, 131.

BOTANIQUE

LE MILLEPERTUIS



On rencontre chez nous au moins deux sortes de millepertuis, le millepertuis commun ou officinal (*hypericum perforatum*) et le millepertuis à quatre ailes. Il se reconnaît facilement dans nos prairies et pâturages bien exposés à ses belles fleurs jaunes doré, fleurissant de juillet à fin août.

Le millepertuis pousse en touffes à tiges droites, ramifiées, les fleurs ont 10 à 156 mm de diamètre, cinq pétales et de nombreuses étamines. Le fruit est une capsule allongée, avec de nombreuses graines.

La médecine populaire reconnaît de nombreuses vertus au millepertuis, qui est une des herbes de la St.-Jean (son nom allemand est Johanniskraut). Les sommités fleuries sont séchées à l'ombre et la tisane a des effets sédatifs, anti-inflammatoires; il soigne l'estomac, le foie et les reins ainsi que les affections gynécologiques. Il a aussi un effet antidépresseur de plus en plus reconnu par la médecine moderne.

L'huile de millepertuis (on fait macérer les fleurs dans de l'huile d'olive ou de tournesol au soleil, pendant une quinzaine de jours) devient d'un beau rouge. Elle est bonne contre les brûlures, les coups de soleil, pour soigner les plaies et les ulcères et évite les cicatrices.

Il a, comme beaucoup de remèdes et de plantes d'ailleurs, quelques effets secondaires et il vaut mieux prendre conseil avant de l'utiliser et suivre les prescriptions.

Ed. Holzer

Véroffi'art 2006

Véroffi'art 2006, c'est parti pour la 8^{ème} édition, (en effet, la première édition a eu lieu il y a seize ans) Rendez-vous désormais traditionnel dans notre commune qui allie créativité et convivialité chaque deux ans.

Vous découvrirez les créations des artistes et artisans, amateurs et professionnels de Vérossaz, de la photographie à l'ébénisterie, en passant par la peinture sans oublier les produits du terroir. Cette année, le fil conducteur de l'expo est « l'arbre », vous pourrez apprécier les œuvres des enfants de l'école sur ce thème.

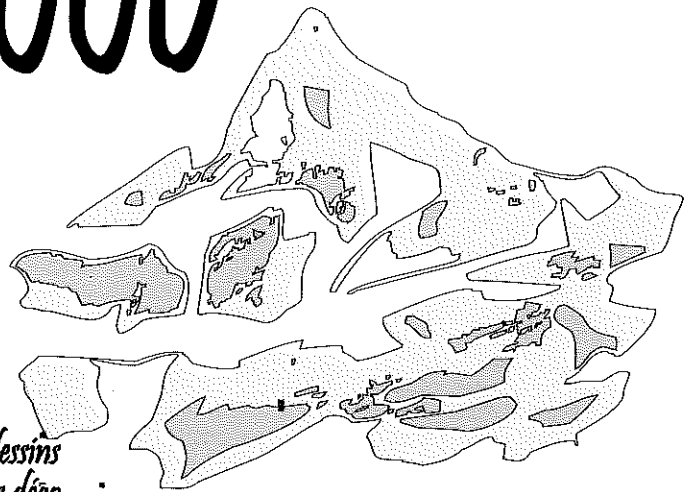
La société de développement qui fête ses vingt ans sera l'invitée de ce week end, elle nous propose par l'intermédiaire de photographies de visiter le Vérossaz d'hier et d'aujourd'hui. Pour résoudre les questions du concours, vous devrez passer partout, alors continuons la visite, en passant par le préau où vous trouverez buvette et grillades, mais je ne veux pas tout vous dévoiler. Soyez curieux, de nombreuses découvertes vous attendent.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons au bâtiment scolaire les 27, 28 et 29 octobre 2006.

Vous êtes cordialement invités à venir partager le verre de l'amitié lors du vernissage le vendredi 27 octobre dès 18h00.

Pour le CO Cathy

Véroffi'art 2006



Pochon Pierre-André
Gex Danièle
Gard Nicole et Pascal
Dupuis Maya
Perrin Hugo
Jacquemoud Christina
Zermatten Liz
Jacquemoud Monique
Coralie Bruno
Gex Mathieu
Saillen Danièle
Richardson Sally
Tschupp Lucathy
Les enfants de l'école

photos et dessins
objets déco
peinture et modélisme
céramique
produits du terroir
Travaux au crochet
patchwork
tricot d'art
ébénisterie
photographies
objets déco
joie de la peinture
tournage sur bois, marqueteries
réalisations arboricoles

L'arbre

*Lien entre ciel et terre, symbole de vie, protection naturelle,
cette année nous lui rendons hommage comme fil conducteur de notre expo.*

*Grillades et buvette.
Vernissage vendredi dès 18 h*

Au bâtiment scolaire de Vérossaz

Vendredi 27 de 18 à 21 h. Samedi 28 de 10 à 19 h.

Dimanche 29 de 9 à 18 h.

octobre 2006

MES DROITS D'ENFANT

A l'heure de la rentrée scolaire, pourquoi ne pas prendre un moment pour réfléchir aux droits de l'enfant? Nos «petiots» s'y sont intéressés lors de leur promenade d'école en juin, de façon sérieuse pour les 1P-2P, alors que les enfantines se contentaient d'admirer et câliner... des animaux fort sympathiques!

Petit coup d'œil sur un sentier original situé à Bramois.

1. Sérieux des 1P-2P!



2. Art. 16: Tu as droit à la protection de ta vie privée

Les lapins ont un espace à eux, leur terrier. Ton espace à toi, cela peut être ton journal de cœur, ton courrier, tes affaires, ton intimité. Personne n'a le droit de violer cet espace.

3. Art. 9: Tu as le droit de vivre avec tes parents

Les cochons souffrent s'ils sont séparés de leur famille. Les hommes aussi. Tu as le droit de vivre avec tes parents. A moins que, bien sûr, ceux-ci te maltraitent ou te négligent.



ÉCOLES



4. Art. 31: Tu as le droit aux loisirs

En jouant, les petits tigres se développent. Et toi, lorsque tu joues, lorsque tu rêves ou que tu ris, tu t'épanouis. C'est pour cela que tu as droit aux loisirs: ils t'aident à mieux grandir.



5. Art. 32: Tu as droit à la protection contre l'exploitation

Si l'on fait travailler l'âne trop jeune, cela risque de nuire à son développement. Pour toi, c'est pareil. Tu peux faire des petits boulots, bien entendu, mais dans des conditions qui préservent ton bien-être, ta santé et ton éducation.



6. Art. 6: Tu as droit à la vie et au développement

Si une personne a faim, elle a droit de tuer un animal pour le manger, à condition de ne pas lui infliger de souffrances... Toi, par contre, personne n'a le droit de te tuer ou de te mettre en danger. Ta vie est à toi, personne n'a le droit de la prendre. Les gens qui te menacent iront en prison.

Et pour terminer,

«Art. midi»: Tu as le droit de partager un joyeux pique-nique avec tes amis !

BON APPETIT !!!

Les enseignantes enfantines et 1P-2P



LE GOLF DES DENTS-DU-MIDI

SUR LE PLATEAU DE VÉROSSAZ

La Société de Développement du Golf des Dents du Midi SA profite du présent journal communal d'informations pour continuer à vous tenir informés de l'état d'avancement des démarches en vue de la construction future du golf des Dents du Midi sur le Plateau de Vérossaz.

Comme vous l'avez peut-être lu dans vos quotidiens préférés, la Commission cantonale des constructions a approuvé le plan d'aménagement détaillé sous forme d'autorisation de construire (PAD) et autorisé le défrichement, par décision rendue le 20 avril 2006 et notifiée aux parties le 3 mai 2006. Cette décision est à ce jour définitive et exécutoire, aucun recours n'ayant été déposé dans le délai légal. Elle met ainsi fin à une longue procédure entamée en juillet 2002.

Notre société peut ainsi se concentrer sur la dernière haie à franchir avant la construction proprement dite du golf, soit celle de l'obtention du permis de construire. Les premiers contacts à cet effet seront menés ces prochains jours avec nos principaux mandataires techniques.

En parallèle, nous allons entamer d'ici à cet automne les procédures d'expropriation à l'encontre des cinq derniers propriétaires qui détiennent encore 18 parcelles situées dans la zone golf correspondant à une surface de 22'456 m², c'est-à-dire 2,7% de la surface totale de la zone golf. Nous vous rappelons que notre société maîtrise environ 810'000 m² de terrain dans la zone golf.

Nous allons également prochainement contacter les propriétaires de parcelles non situées dans la zone golf sur lesquelles des mesures de compensation au défrichement devront être entreprises.

Nous vous rappelons que notre collaborateur, Me Denis Boivin, avocat, à Fribourg, est toujours responsable de toutes les questions liées à l'acquisition de terrains dans la zone golf ainsi qu'au déroulement de la procédure tendant à l'obtention du permis de construire. Il est bien évidemment à votre disposition.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel automne ensoleillé.

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU GOLF
DES DENTS DU MIDI SA, VÉROSSAZ**

Adresse administrative : av. de Beauregard 12, 1701 Fribourg, tél. 026 422 23 50

CarnaVéross' ? Suite N° 1

Est-ce qu'il y a un futur pour une petite manifestation de carnaval à Vérossaz?

Et bien peut-être bien que oui. En effet, notre petit mot a été lu et compris par deux personnes qui se sont déclarées prêtes à se lancer dans l'aventure.

Afin de mettre ensemble nos idées, nous avons fixé une réunion à la Salle Communale de Vérossaz le vendredi 6 octobre à 20 h00.

Il est bien sûr évident que toutes les personnes qui s'intéressent à ce projet sont vraiment les bienvenues. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et une verrée vous est promise ce soir-là!

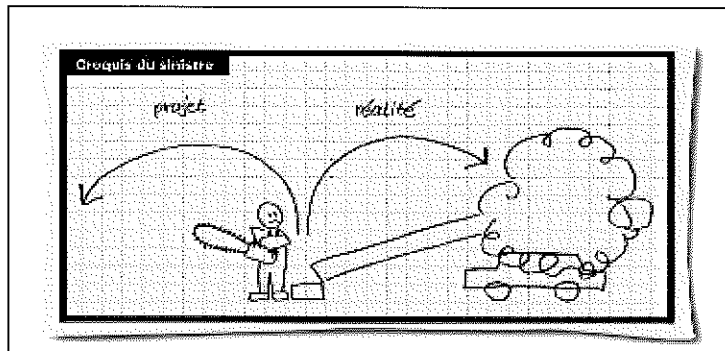
Nous vous remercions d'avance de votre intérêt.

La rédaction

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale Chablais-Riviera Rue de la Verrerie 1 1870 Monthey
Tél. 024 473 43 30 Fax 024 473 43 31 www.mobichablaisriviera.ch



Pour vous conseiller :

Brigitte Jost Amon 079 658 33 02
Daisy Coutaz, agente locale Tél. & Fax 024 485 17 81 079 821 41 54

Café de la Forêt



*Jacqueline Monney
Christian Udriot*

1871 Les Giettes

Tél. 024 471 24 34 - Natel 079 540 42 39

La Boutique du Store

STORES-CHABLAIS
CLAUDE GIDDEY ET FILS S.A.

AIGLE • Tél. 024 466 77 07 • Fax 024 466 16 93
Rte Industrielle 10 • www.storeschablais.ch • info@storeschablais.ch

Vieux Fromages

*Laurent VIEUX
Patrice DONNET*

Chemin de la Ry 17
1893 Muraz/Collombey

Tél. 024 472 75 23
Fax 024 472 88 23

crystalbox SA Concept
sanitaire

Transformation générales de salle de bains

Jean-Marc DAVES

1869 MASSONGEX

Natel 079 447 29 90



Valjardin Sàrl

Jean-Jacques Défago Case postale 513
1870 Monthey 1

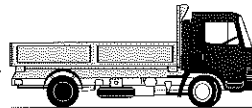
Tél. 024 472 24 87
Fax 024 472 24 89
Natel 079 213 84 12
www.valjardin.ch
info@valjardin.ch

Dépôt à Collombey

Morisod Transports Vérossaz SA

1891 Vérossaz

Natel 079 431 26 38
Natel 079 449 33 24
Bureau 024 485 34 55
Fax 024 485 36 62



CLAUDE MOTTOLA

Natel 079 355 40 76



Chauffage - Sanitaire
Installation et Réparation



1891 Vérossaz

Tél. 024 485 33 76 - Fax 024 485 35 23



*Le spécialiste
qui habille
vos lampes*

*création de carcasses,
abat-jour sur mesure,
lampisterie,
transformation de sujet en lampe.
choix de formes, tissus, galons.*

*Janine Barman-Avanthay
1891 Vérossaz (VS) - 024 485 25 36*

LA POSTE

1869 Massongex

Lu-ve: 07 h 30 – 10 h 00 / 15 h 00 – 18 h 00
sa: 08 h 00 – 10 h 00
tél. 024 471 39 33 fax 024 472 24 82


1891 Vérossaz

Lu-ve: 08 h 45 – 09 h 30 / 16 h 15 – 17 h 30
sa: 08 h 45 – 09 h 45
tél. et fax 024 485 15 05

gaz naturel



SOCIÉTÉ DU
GAZ DE LA
PLAINE DU
RHÔNE SA

Ch des Rosiers 1 1860 AIGLE tél. 024 468 67 67  www.gaznaturel-chablais.ch

**pour
préserver
l'essentiel !**



Tour de la Vallée du Trient
Tour des Dents du Midi
Tour du Ruan
Sentier didactique
VTT Pêche

Au plaisir de vous accueillir !

Auberge de Salanfe
Fabienne et Nicolas Marclay
1922 Salvan
027 761 14 38
auberge@salanfe.ch
www.salanfe.ch

Restaurant Terrasse - Dortoirs Chambres
Ouvverte du 3 juin au 8 octobre 2006

LA «G»ROGNEUSE SE DÉCHAÎNE

Un grondement sourd dans la montagne, des regards inquiets se portent instinctivement vers la forêt, le temps est comme suspendu ...



Nous ne sommes pas dans le prologue d'un roman de Ch.-F. Ramuz mais bien à Vérossaz, ce vendredi 31 mars 2006. Voici quelques explications - non exhaustives - qui essaient de relater cette journée mouvementée pour notre petit village.

Mais replaçons tout d'abord dans le contexte de cette journée pas comme les autres. Les fortes pluies ainsi que la fonte des neiges avaient fortement augmenté le débit des rivières. Au petit matin, un filet d'eau s'écoule sur la route de Chavanne. Celle-ci provient du sac situé en face de l'entreprise Voeffray. Le diamètre de la conduite ne permet plus l'évacuation de toute l'eau qui s'y déverse et celle-ci s'écoule sur la route. Rapidement sur place, les employés de l'Etat tentent de détourner provisoirement le cours de la Rogneuse à l'aide de bordures en béton.

Vers 13h30, un bruit sourd est entendu par quelques habitants. Le niveau de l'eau dans le canal semble pourtant s'être normalisé, mais

le calme n'est qu'apparent: le passage sous la route des Giettes est bouché. Chassée de son lit, la Rogneuse coule désormais sur la route, et des torrents d'eau ravinent de part et d'autre des habitations de MM. René Rappaz et Gregory Morisod.

14h13, les pompiers sont alertés, et un peu moins de 10 min plus tard ceux-ci viennent renforcer les employés de l'Etat. Une rapide concertation et des mesures d'urgence sont entreprises: rigoles de déviation et curage en amont de la Rogneuse sur la route des Giettes. Un tour d'horizon des différents ponts permet de constater l'étendue des dégâts: d'énormes troncs et cailloux obstruent le passage sous la route des Péssaires et le lit de la rivière est également encombré de vieilles souches. A Planuet, le tuyau sous la route est complètement bouché et la rivière s'écoule de part et d'autre du pont. Les dégâts causés à cet endroit sont particulièrement impressionnants.

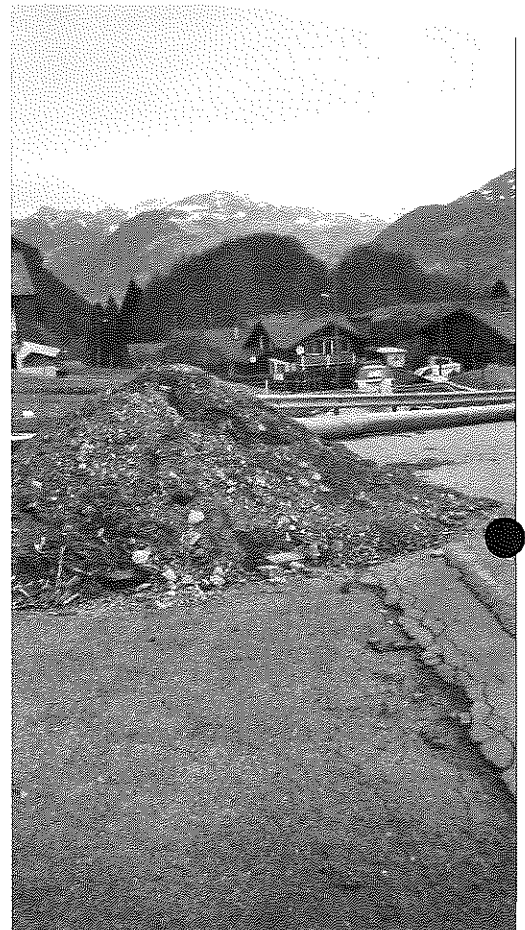


LA «G»ROGNEUSE SE DÉCHAÎNE



Dès 15h00, une surveillance du niveau d'eau en amont des ponts sur les routes des Giettes, Pésaires, Vers chez Borré, Véseaud et Chavanne est mise sur pied par les pompie.

Dans un même temps, curage de la Rogneuse en amont du pont au-dessus de la Fontanelle, et du sac de la Rogneuse à Chavanne afin de déboucher le conduit sous route. Suite au retrait des gravats, une perforation du sac est constatée. Une question se pose alors: d'où viennent tous ces gravats? La route des Pésaires ayant été dégagée, une équipe remonte la route et constate que le pont supérieur de la route des Pésaires est aussi obstrué. Suite à une accumulation d'eau, une importante quantité de terrain s'est mise en mouvement dans le lit de la Rogneuse. Le bruit sourd entendu par les habitants



était le choc de cette masse en mouvement avec le pont de la route des Pésaires à la hauteur de Planuet. Une grande partie des gravats est passée par-dessus le pont, a poursuivi sa route jusqu'aux autres ponts successifs de la Rogneuse, éventrant au passage la grange de La Famille Pache, ensevelissant même leur machine de chantier garée juste au bord de la Rogneuse.



LA «G»ROGNEUSE SE DÉCHAÎNE

A 16h45, une rétention d'eau importante est à nouveau constatée en amont de la route des Giettes. Un 2ème curage est entrepris et permet d'extraire un amas important de branchages qui risquait à nouveau d'obstruer complètement l'écoulement sous route.

La rénovation du sac de Chavanne est entreprise vers 17h00, mais auparavant, il est nécessaire d'assécher ce dernier, afin de pouvoir cimenter les fissures. Un système de déviation d'eau est installé et une pompe submersible est mise en action. Les moyens étant insuffisants, les pompiers viennent en renfort et une motopompe est mise en action. Malgré ces efforts, le constat est évident: il est impératif d'améliorer la déviation de la Rogneuse, vider le sac nécessite trop de moyens techniques. La nuit étant tombée et la situation n'étant plus critique, la décision est prise de reporter ces travaux au lendemain.



Cet évènement, heureusement sans gravité, a permis de mettre en évidence les moyens minimum nécessaires en matériel technique et de communication en cas de sinistre important. Le responsable d'intervention a constaté qu'il n'est pas évident de gérer une intervention aussi disséminée dans le terrain et avec autant de monde, et, malgré cela, il est heureux de confirmer que sur Vérossaz le mot entraide n'est pas un vain mot!

Un briefing devra encore être fait avec tous les partenaires afin de pouvoir tirer les enseignements utiles à la collectivité.

Laissons le grand Ramuz à ses romans fantastiques et à ces personnages imaginaires et remercions toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin, au dépannage et à la remise en état normale de la situation.

Rédaction: Christine et Olivier Fierz

Photos: Christine Fierz



Le cerf seigneur de nos forêts

Texte et dessins. P.-A. Pochon



08 octobre 2005, 19h00.

Les mélèzes commencent à se couvrir d'or alors que les myrtilliers rougissent déjà des plaisirs automnaux.

Un cri rauque, mélange de beuglement de vache et de rugissement de lion retentit au pied d'un alpage des Dents du Midi.

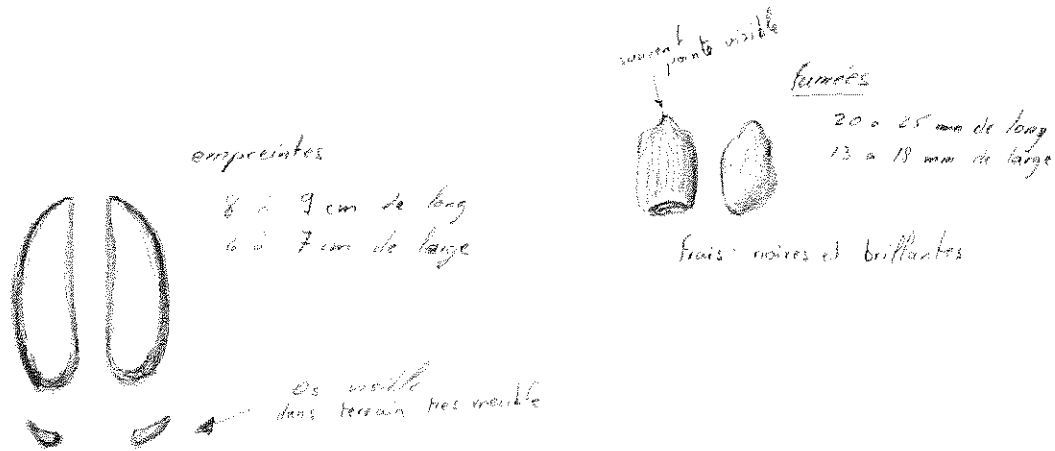
Un grand mâle, que la saison des amours rend particulièrement bruyant, brame à tout rompre. Ce spectacle est sans doute l'un des plus merveilleux et des plus impressionnant que l'on puisse admirer dans la nature.



C'est au crépuscule et à l'aurore, voire même en pleine journée, que les mâles poussent la chansonnette pour les faveurs de ces dames. Un concert épuisant qui durera plusieurs semaines. Le rut provoque chez les mâles une montée d'hormone qui les rend fanfarons, parfois même au mépris de toute prudence. Poursuites, provocations et affrontements sont le lot quotidien de ces grands seigneurs.

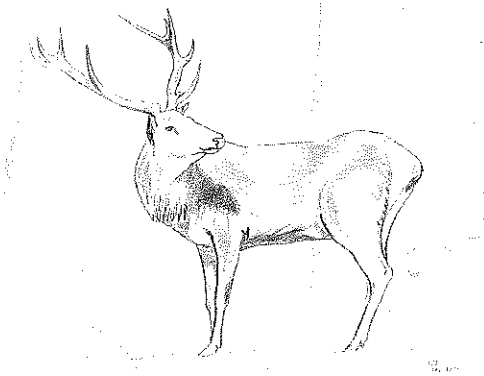
RENDEZ-VOUS NATURALISTE

C'est durant cette période propice à l'observation que la société de développement vous invite à découvrir ce splendide animal dans sa plus tendre intimité.



Son histoire, sa biologie et son comportement, le rôle de la chasse et la gestion des réserves, voici quelques thèmes qui seront abordés durant cette journée découverte.

Je vous attends le samedi 7 octobre (date de remplacement: 14 octobre) à 15h00 devant l'école. Prévoir pique-nique et boisson, habits chauds et bons souliers. Une marche d'une heure environ est nécessaire. Le retour se fera de nuit.



Pour assurer une qualité d'écoute et pour éviter des dérangements aux "acteurs" principaux, il sera important de limiter le nombre de participants. Ne tardez pas à vous inscrire!

Inscriptions au 078 801 76 59 ou par mail sdv@romandie.com

A vos agendas!!!

Diaporama de Roland Clerc

Samedi 4 novembre 2006 à 20 h 00

CHRONIQUE MONASTIQUE

Evidemment, comme l'énergie est de plus en plus chère... le solaire doit conquérir le balcon de Vérossaz!!!

L'épopée des fours solaires au Niger vient donc de commencer. Souvent nous entendons dire: «votre projet est magnifique, c'est vrai que pour ces pays-là le soleil et la cuisine solaire sont des solutions idéales».

Il s'agit de rectifier et de rappeler que l'installation des fours solaires domestiques ici en Suisse est le premier pas essentiel pour en favoriser l'implantation dans les pays en voie de développement.

Chez nous comme le courant électrique, le gaz et le carburant renchérissent, tout le monde se rue sur des solutions alternatives pour économiser son pécule.

Je n'aime pas cette forme de raisonnement, super-égoïste, recherchant d'abord son propre confort. Je préfère, bien sûr, la cohérence sur tous les points avec un désir profond de vivre plus sainement, plus respectueusement de l'environnement et du commerce équitable.

Aussi je me réjouis de dénoncer tous ces supermarchés dans lesquels les moutons helvétiques et européens se bousculent pour acheter au plus bas prix des produits hétéroclites, si possible «made in China», ayant nécessité une énergie démesurée pour leur production, leur acheminement et leur présentation.

Le grand «bienfaiteur» des familles suisses «Migros», comme nous l'avons tous et toutes lu, désire faire son beurre à l'étranger avec notre lait à nous! ça a très mal passé. Est-ce que ce serait le prélude au réveil des bons petits Suisses inconscients devant l'appétit féroce des supermarchés pour gagner quelques sous au mépris de toute conscience sociale et environnementale? Récemment un chauffeur de camion me racontait comment le commerce européen sombre dans la plus nauséabonde des tricheries en dédouanant des produits de l'Union Européenne en percevant à la douane la fameuse TVA de 16%, puis en les faisant traverser notre pays, en leur changeant juste une étiquette. Ils arboreront glorieusement leur label «made in Switzerland» pour repartir, pratiquement séance tenante, dans un pays voisin. «Migros», la plus intelligente des coopératives au monde, se priverait-elle de ce juteux commerce? Peu importe que les paysans suisses crèvent de faim et ne puissent vendre ni leur lait, ni leurs dindes; pourvu que dans notre assiette Migros puisse nous offrir les produits aux prix les meilleurs.

Le soleil brille pour tous et toutes. La cuisine solaire commence ici chez nous par un chemin solidaire d'économie d'énergie dans toutes les circonstances de notre vie quotidienne en retrouvant les goûts authentiques des produits du terroir.

J'aime lutter pour faire passer ces idées utopiques au moment même où j'étais surpris d'apprendre dans le «Courrier», seul journal quotidien, indépendant et différent de Suisse, «qu'il y a désormais plus de personnes en surpoids que de personnes souffrant de malnutrition dans le monde, ont commenté les organisateurs d'une conférence internationale sur la santé qui s'est tenue à Sydney (4 septembre 2006, page 6)».

Il me semble que la cuisine solaire m'apporte un immense regain d'intérêt pour les produits locaux, pour rejeter tout ce qui est congelé, tout ce qui est prêt à l'emploi dans le micro-ondes, tout ce qui est pré-emballé, tout ce qui se nourrit d'une énergie non-renouvelable. Elle me conduit également vers une relation très différente à la nourriture; elle me conduit à apprécier davantage les semaines de jeûne que nous organisons chaque année à St-Maurice (la prochaine du 20 mars au 24 mars 2007).

Chne Michel-Ambroise Rey

JEUX

A compléter par des noms de villes et villages de SUISSE ROMANDE

Le Taguenet était un curieux bonhomme. Il était le de dix enfants. A l'école, il était le dernier. Cependant, il n'avait dans sa poche. Il regardait les gens de, bouche Des profondes lui barraient le front, ce front bizarre encadré par des magnifiques cheveux d'.....

Il vivait dans une mansarde de bains, du monde et des méchants. Le soir, il allumait une petite dont la lui donnait fort peu de lumière.

Il était si sale qu'on pouvait croire qu'il ne se jamais. La couche de crasse était si que mille d'eau bouillante n'auraient pas suffi à la détacher de la mains. Il sentait le beurre et était sec comme un Il travaillait peu, il était ce qu'on appelle un bras On l'accusait même de vider des églises du district. Son régal était une omelette avec l'.....

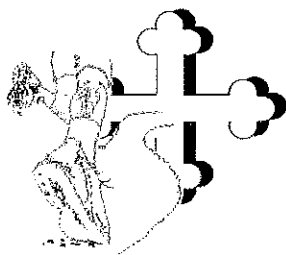
Un jour, le Taguenet sortit enfin de sa maison. Une bande de jeunes voyous a..... aussitôt. Ils entourèrent le pauvre bougre.

«Vends-moi ton chapeau, prix !», dit le plus osé de la bande. «Viens le prendre, si tu y !»
● pliqua le Taguenet. Et ce fut la bagarre.

«Oh! mes côtes et !», s'écria-t-il en se tenant le bas du dos. «Je crois bien que j'ai le brisé».

Les m..... s'enfuirent. Notre héros ne pouvait plus se relever. Quelques jours plus tard, il mourut.

LE TEXTE COMPLET DANS LE NUMÉRO DE DÉCEMBRE



Les Défis du Jubilé

Samedi 7 octobre 2006

Dans l'optique du jubilé de l'abbaye de Saint-Maurice (515-2015),
L'association des Chemins bibliques met sur pied une manifestation pédestre qui se veut trait
d'union entre les dix communes du district.

Les défis du Jubilé sont ouverts à tous, randonneurs, marcheurs, coureurs et autres adeptes de nordic-walking.

Un esprit ludique, sportif et d'amitié y prévaut sur le trop habituel antagonisme de compétition.

«Chacun maîtrise son propre défi en décidant sa distance»

Il s'agit de rejoindre l'une des sept «têtes de défis» entre 7 et 68 km en suivant l'itinéraire des chemins bibliques selon le «pas à pas édition spéciale».

L'inscription à ces Défis **est gratuite mais obligatoire**. Chaque année une médaille souvenir frappée d'un motif de chaque commune est mise en vente. A terme toutes les communes seront représentées dans un ensemble commémoratif.

Force détails, renseignements et formulaires d'inscriptions s'obtiennent auprès de

www.chemins-bibliques.ch ou www.st-maugym.ch

Association des Chemins bibliques
Rte de Chambovey 2
1869 Massongex

Tél. 024 486 04 13
Fax 024 471 36 52
Portable 079 374 46 68

Alimentation Vis A Vis

VÉROSSAZ

Marie-Claude Leuenberger

Tél. 024 485 15 80

Fax. 024 485 50 89

Nat. 079 733 87 89

Horaire d'ouverture

Lundi de 07h30 à 11h30

Mardi jeudi vendredi de 07h30 à 11h30 et 15h00 à 18h00

Samedi de 07h30 à 11h30 et 15h00 à 17h00

Dimanche de 08h00 à 10h00

Mercredi Fermé toute la journée

Une imprimerie différente...
parce que vos impressions ne sont pas
qu'une affaire d'impression !

 **Rhône** Graphic^{SA}

Place Ste-Marie - 1890 St-Maurice
Tél. 024 485 39 39 - Fax 024 485 39 49

CAFÉ-RESTAURANT

«Le Progrès»

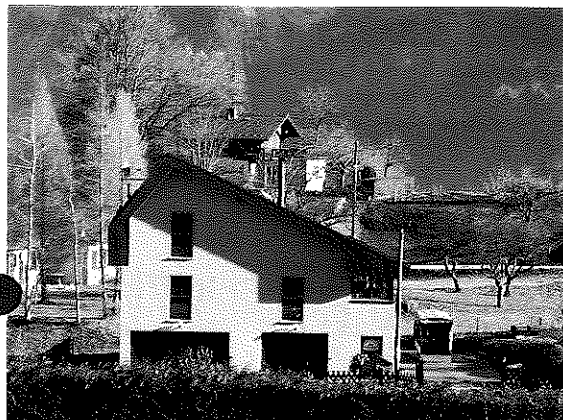


Fam. Aymon

Tél. 024 485 11 60

1891 VÉROSSAZ (Valais)

Fermé le jeudi



Chambres d'hôtes

chez Christian

La Doey - 1891 Vérossaz

Natel : 079 301 28 49

MICHEL GUEX-JORIS SA

Lignes électriques + Montage de câbles

Eclairage public

1920 MARTIGNY

SOCIETE DE GYMNASTIQUE L'EGLANTINE



(groupe enfantine)
Après-midi des Minis à Saillon
10 juin 2006



Un grand merci aux enfants (4ème sur 19) vous êtes super!
Aux monitrices Danièle et Natacha.... Bravo les coachs!
Aux supporters «tous les parents» génial l'accompagnement!

Le Comité